



Intégrer les questions de genre dans l'évaluation des risques

Des efforts continus sont nécessaires pour améliorer les conditions de travail à la fois des femmes et des hommes. Toutefois, l'adoption d'une approche voulant ignorer les différences entre les hommes et les femmes dans l'évaluation et la prévention des risques peut avoir pour conséquence de sous-estimer, voire même de négliger, les femmes au travail. Lorsque nous évoquons les risques au travail, nous pensons généralement aux hommes travaillant dans des secteurs à haut risque, du type sites de construction ou navires de pêche, plutôt qu'aux femmes travaillant dans le secteur des soins de santé ou de l'assistance sociale, ou encore dans de nouveaux secteurs tels que les centres d'appel. Un examen approfondi des circonstances réelles de

travail révèle qu'aussi bien les femmes que les hommes peuvent être confrontés à d'importants risques au travail. Par ailleurs, rendre le travail plus facile pour les femmes, c'est également le rendre plus facile pour les hommes. Il est par conséquent important d'intégrer les questions de genre dans les évaluations de risques au travail; quant à l'intégration des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes dans la prévention des risques, elle représente désormais un objectif que poursuit la Communauté européenne (1). Le tableau ci-dessous indique quelques exemples de dangers et de risques dans les secteurs de travail principalement dominés par les femmes.


Exemples de dangers et de risques dans les secteurs de travail principalement dominés par les femmes

Secteur d'activité	Les facteurs de risques et les problèmes de santé couvrent les domaines suivants			
	Biologique	Physique	Chimique	Psychosocial
Soins	Maladies infectieuses, notamment par le sang, respiratoires, etc.	Manutention manuelle et positions difficiles; radiation ionisante	Agents nettoyants, stérilisants et désinfectants; drogues; gaz anesthésiques	«Travail à forte exigence émotionnelle»; travail par équipe et de nuit; violence chez les clients et le public
Crèches et maternelles	Maladies infectieuses, notamment respiratoires	Manutention manuelle et positions difficiles		«Travail à forte exigence émotionnelle»
Nettoyage	Maladies infectieuses; dermatite	Manutention manuelle, positions difficiles; glissades et chutes; mains humides	Agents nettoyants	Travail en dehors des heures normales; violence, par exemple en cas de travail seul ou tardif
Production alimentaire	Maladies infectieuses, notamment transmises par les animaux, les moisissures, les spores, la poussière organique	Mouvements répétitifs, notamment dans les travaux d'emballage ou les abattoirs; blessures par couteau; températures froides; bruit	Résidus de pesticides; agents stérilisants; épices et additifs sensibilisants	Stress associé au travail répétitif sur des chaînes d'assemblage
Restauration	Dermatite	Manutention manuelle; coupes répétitives; coupures par couteau et brûlures; glissades et chutes; chaleur; agents nettoyants	Respiration de la fumée; agents nettoyants	Stress dû à un travail agité, au contact avec le public, à la violence et au harcèlement
Textiles et vêtements	Poussières organiques	Bruit; mouvements répétitifs et positions gênantes; blessures par aiguille	Teintures et autres produits chimiques dont le formaldéhyde pour les tissus sans repassage et les dissolvants pour enlever les taches; poussière	Stress associé aux activités répétitives sur des chaînes d'assemblage
Blanchisseries	Linges infectés, notamment dans les hôpitaux	Manutention manuelle et positions difficiles; chaleur	Dissolvants pour nettoyage à sec	Stress associé à un travail répétitif et rapide
Céramique		Mouvements répétitifs; manutention manuelle	Poussières d'émail, de plomb et de quartz	Stress associé aux activités répétitives sur des chaînes d'assemblage
Fabrication «légère»		Mouvements répétitifs, notamment dans les chaînes d'assemblage; positions gênantes; manutention manuelle	Produits chimiques dans la microélectronique	Stress associé aux activités répétitives sur des chaînes d'assemblage
Centres d'appel		Problèmes de voix pour conversation incessante; positions gênantes; position assise excessive	Mauvaise qualité de l'air intérieur	Stress dû au contact avec les clients, au rythme de travail et au travail répétitif
Éducation	Maladies infectieuses, notamment respiratoires, rougeole	Position debout prolongée; problèmes de voix	Mauvaise qualité de l'air intérieur	«Travail à forte exigence émotionnelle», violence
Coiffure		Positions difficiles, mouvements répétitifs, position debout prolongée; mains humides; coupures	Pulvérisateurs chimiques, teintures, etc.	Stress associé aux contacts avec les clients; rythme de travail rapide
Tâches de bureau		Mouvements répétitifs, positions gênantes, douleur du dos consécutive à la position assise	Mauvaise qualité de l'air intérieur; émanations du photocopieur	Stress dû au manque de contrôle sur le travail, interruptions fréquentes, travail monotone
Agriculture	Maladies infectieuses, notamment transmises par les animaux, les moisissures, les spores, la poussière organique	Manutention manuelle et positions difficiles; équipement de travail et vêtements de protection inadéquats; conditions chaudes, froides, humides	Pesticides	

(1) «S'adapter aux changements du travail et de la société: une nouvelle stratégie communautaire de santé et de sécurité 2002-2006», communication de la Commission européenne, COM(2002) 118 final.

Un modèle qui permet de rendre l'évaluation des risques mieux adaptée aux spécificités des sexes

L'évaluation des risques doit tenir compte de la problématique de la dimension de genre, des différences et des inégalités. Le travail, son organisation et l'équipement utilisé devraient être conçus de manière à s'adapter aux gens et non le contraire. Ce principe fait partie intégrante de la législation de l'Union européenne. La législation exige de la part des employeurs une gestion des risques fondée sur l'évaluation des risques. Cela peut se faire en cinq étapes :

- 
- 1) identification des dangers,
 - 2) évaluation des risques,
 - 3) mise en œuvre de solutions,
 - 4) surveillance,
 - 5) analyse.

Figurent ci-après quelques suggestions visant à rendre ce processus mieux adapté aux spécificités des sexes. Vu les différences liées aux spécificités des sexes dans toute une panoplie de domaines qui relèvent des circonstances de travail, telles que le harcèlement sexuel, la discrimination, l'implication dans la prise de décisions sur le lieu de travail et les conflits entre le travail et la vie privée, une approche holistique de la prévention des risques est nécessaire. Un autre objectif est l'identification de dangers moins évidents et de problèmes de santé que l'on retrouve plus fréquemment chez les femmes.

Points principaux pour l'évaluation des risques liés aux spécificités des sexes

- Prendre un engagement positif et considérer les problèmes de spécificité des sexes avec sérieux.
- S'intéresser à la situation réelle au travail.
- Impliquer l'ensemble des travailleurs, hommes et femmes, à tous les niveaux.
- Éviter toutes les hypothèses préalables sur la nature des dangers et les personnes à risque.

Étape 1: identification des dangers. Par exemple, inclure les spécificités des sexes de la manière suivante :

- considérer les dangers pour les postes essentiellement masculins et essentiellement féminins;
- considérer les dangers pour la santé comme pour la sécurité;
- demander à chacun, homme et femme, les problèmes qu'il ou elle rencontre dans son travail, d'une manière structurée;
- éviter de poser des hypothèses initiales sur tout ce qui semble « sans intérêt »;
- considérer l'ensemble de la population active, notamment agents de nettoyage, réceptionnistes;
- ne pas oublier les travailleurs à temps partiel, temporaires et par agence, ni ceux malades au moment de l'évaluation;
- encourager les femmes à signaler tous les problèmes susceptibles d'affecter leur sécurité et leur santé au travail, ainsi que les problèmes de santé pouvant être liés au travail;
- considérer et analyser les problèmes plus larges de travail et de santé.

Étape 2: évaluation des risques. Par exemple, inclure les spécificités des sexes de la manière suivante :

- considérer les tâches réellement exécutées et l'environnement de travail réel;
- ne formuler aucune hypothèse sur l'exposition qui ne serait basée que sur la description ou l'intitulé d'un poste;
- se méfier de tout préjugé sur les différences de sexe lors de l'affectation d'une priorité haute, moyenne ou basse aux risques;
- impliquer les femmes dans l'évaluation des risques. Considérer l'utilisation de cercles de santé et de méthodes d'affectation de risque. L'ergonomie participative et les interventions sur le stress peuvent offrir des approches;
- vérifier que les préposés aux évaluations ont compris les problèmes de considération des spécificités des sexes dans la sécurité et la santé au travail (SST);
- vérifier que les instruments et outils utilisés pour l'évaluation tiennent compte des problèmes spécifiques aux femmes et aux hommes. Adaptez-les en conséquence si nécessaire;
- signaler aux services extérieurs d'évaluation, le cas échéant, qu'ils adoptent une approche adaptée aux différences liées aux spécificités des sexes et vérifier qu'ils disposent des compétences pour cela;
- considérer tous les problèmes liés aux spécificités des sexes en cas de surveillance des modifications planifiées sur le lieu de travail et de l'implication pour la SST.

Notamment pour le stress, inclure :

- l'équilibre maison/travail et les horaires de travail des hommes et des femmes;
- l'évolution de la carrière;
- le harcèlement;
- les « stresseurs » émotionnels;

- les interruptions imprévues et l'accomplissement de plusieurs tâches à la fois. Notamment pour la santé génésique :

- inclure les risques génésiques pour les femmes et les hommes;
- considérer tous les aspects de la santé génésique et non uniquement les femmes enceintes.

Notamment pour les troubles musculo-squelettiques :

- jeter un œil critique au « travail léger ». Combien d'efforts musculaires statiques implique-t-il? Exige-t-il un temps debout prolongé? Quelles sont les charges réellement manipulées et selon quelle fréquence?

Étape 3: mise en œuvre de solutions. Par exemple, inclure les spécificités des sexes de la manière suivante :

- essayer d'éliminer les risques à la source, de fournir un lieu de travail sûr et sain à tous les travailleurs. Cela inclut les risques pour la santé génésique;
- considérer les diverses populations et adapter le travail et les mesures préventives aux travailleurs. Par exemple, sélectionner un équipement de protection selon les besoins de chacun, convenant également aux femmes et aux hommes « en dehors de la moyenne »;
- impliquer les femmes dans la prise de décisions et la mise en œuvre des solutions;
- vérifier que les femmes et les hommes reçoivent des informations et la formation sur la SST spécifiques à leurs postes, leurs conditions de travail et les effets sur la santé. Cela inclut les travailleurs à temps partiel, temporaires et par agence.

Étapes 4 et 5: surveillance et analyse. Par exemple, inclure les spécificités des sexes de la manière suivante :

- vérifier que les femmes participent aux processus de surveillance et de réexamen;
- prendre connaissance des dernières informations en matière de SST en fonction du sexe.

La surveillance de la santé peut être intégrée à l'évaluation et à la surveillance des risques :

- inclure la surveillance spécifique aux postes des femmes et des hommes;
- être prudent dans la formulation d'hypothèses, par exemple ne pas se fier uniquement à l'intitulé du poste, lors de la désignation des personnes à inclure dans les activités de surveillance.

L'enregistrement des accidents est un aspect important de l'évaluation et de la surveillance des risques :

- encourager l'enregistrement des problèmes de santé et des accidents de travail.

Mesures générales pour promouvoir l'adaptation aux spécificités des sexes dans la gestion de la SST

- Réexaminer la politique de sécurité en y ajoutant l'engagement à l'intégration des considérations de sexe et les objectifs et procédures associés.
- S'assurer que les services de santé utilisés au travail, internes et externes, adoptent effectivement une approche adaptée aux spécificités des sexes.
- Assurer la formation et fournir les informations sur les problèmes spécifiques au genre pour les risques de sécurité et de santé aux évaluateurs de risques responsables et superviseurs, représentants de syndicats, comités de sécurité, etc.
- Lier la SST à toutes les actions d'égalité sur le lieu de travail, y compris les plans d'égalité.
- Rechercher des moyens d'encourager davantage de femmes à participer aux comités de sécurité. Par exemple, en organisant des réunions aux heures de disponibilité des femmes.

Informations complémentaires

Le rapport de l'Agence *La problématique de la dimension de genre dans la sécurité et la santé au travail — Analyse* fournit de plus amples informations sur les risques encourus par les femmes au travail et sur leur prévention. Le rapport est disponible à l'adresse suivante :

<http://agency.osha.eu.int/publications/reports/209/en/index.htm>

La fiche d'information n° 42 résumant le rapport est disponible à l'adresse suivante : <http://agency.osha.eu.int/publications/factsheets/>

Le site web de l'Agence présente une section dédiée aux liens permettant d'accéder à d'autres informations concernant les femmes et la SST à l'adresse suivante : <http://gender.osha.eu.int>

Le site web de l'Agence contient également d'autres ressources liées au travail « typique » des femmes, y compris des ressources sur la prévention de troubles musculo-squelettiques et de stress et risques pour les travailleurs du secteur des soins.